

institution plus d'importance aux yeux des Canadiens. On peut donc s'étonner que les gouvernements antérieurs ont été si longs à réformer le Règlement. Nos cousins du Commonwealth ont entrepris des changements et des réformes dans tous les domaines mais notre Parlement est devenu de plus en plus désarmé devant les défis du monde moderne. Lorsqu'un comité de la Chambre s'est rendu il y a quelque temps à Westminster pour s'entretenir avec les leaders britanniques, le leader à la Chambre du gouvernement, Richard Crossman a déclaré sans ambages aux Canadiens que notre procédure date du XIX^e siècle.

Les très spirituels cousins de nos amis qui siègent à gauche nous ont dit qu'il a fallu du temps mais que des changements ont eu lieu. Bien des gens s'opposent aux changements car ils ne peuvent pas les supporter. Ils demandent qu'on arrête pour souffler un instant et qu'on adopte quelques réformes à titre d'essai. Certains disent que nous ne pouvons pas et que nous ne devons pas envisager l'adoption d'un règlement comme l'article 75c. On a fait des progrès au cours des derniers mois et l'on a pris des mesures très importantes bien que les gouvernements antérieurs n'aient pas réussi à amorcer des progrès ni une réforme normale du Règlement.

Qu'avons-nous accompli? Malgré tous leurs problèmes d'organisation, les comités permanents disposent d'un nouveau statut à la Chambre. Pendant des années, les députés se sont plaints du fait que l'on consacrait trop peu de temps aux crédits. Mais aujourd'hui, nos comités permanents se voient confier l'examen détaillé des crédits et ils ont reçu un rôle nouveau dans le domaine de l'examen des bills d'intérêt public. Le gouvernement, que l'opposition accuse d'être voué corps et âme à la destruction du régime parlementaire, déroge de nouveau, sans doute aux manœuvres traditionnelles de subversion en accordant aux partis d'opposition un certain nombre de jours durant lesquels ils peuvent présenter les problèmes politiques dans une série de motions qu'ils peuvent soumettre et faire débattre sous réserve d'un préavis.

L'étape du rapport des bills publics fournit maintenant plus que jamais aux députés l'occasion de signaler des amendements et de stimuler le débat. Est-ce encore là un moyen de saper la démocratie et de détruire le Parlement? Pour un gouvernement, au dire de l'opposition, ennemi de la démocratie, c'était certes peu sage de remplir une promesse conservatrice de longue date, soit d'assurer des budgets de recherche à tous les partis de l'opposition, pour qu'ils puissent jouer un rôle encore plus judicieux au Parlement.

[M. Perrault.]

Ce débat a assez duré. Les entretiens devraient reprendre, et nous avons bon espoir qu'ils permettront d'aplanir les difficultés.

Une voix: N'en croyez rien.

M. Perrault: Le gouvernement est résolu à adopter l'article 75c, il n'y a pas de doute, si la majorité des députés est d'accord pour prolonger les délais prévus à l'article 75c, ou au sujet d'autres modifications qui rendraient l'article acceptable, je ne m'y opposerais pas. Personne à la Chambre ne saurait, en toute honnêteté, contester au gouvernement le droit ultime, quand toutes les négociations ont échoué, de restreindre la durée des débats tout en sachant pertinemment que, si son initiative paraît injuste aux yeux du public, il sera renversé et aura alors le temps de réfléchir sur ses péchés, par action et par omission.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, il semble curieux que le débat soit engagé dans une impasse à la mi-juillet alors que le Parlement a déjà siégé 192 jours. C'est encore plus curieux puisqu'on devait s'être entendu nettement pour que nos délibérations s'interrompent le 27 juin.

Les recommandations du comité de la procédure alors qu'il examinait les vertus et les valeurs du système semestriel—qualificatif que j'ai toujours jugé mal choisi—semblent étrangement topiques à l'heure actuelle. Même si j'apprécie les beautés de notre capitale nationale, je préférerais en jouir pendant les semaines qui séparent la fête du Travail et la fête du Dominion. Cela ne tient pas seulement au fait que je viens d'une région où l'été est une saison glorieuse—la chaleur et les vents y sont de la plus exquise douceur—mais j'estime qu'il y a quelque chose qui cloche lorsqu'un Parlement ne peut pas arriver à s'organiser pour que ses députés et son personnel quittent ces lieux en juillet et en août.

C'est inacceptable, mais un tort plus grand est causé dans cette enceinte. Voilà l'objet du débat et voilà pourquoi j'y participe. Voilà pourquoi j'ignore pendant combien de temps cet important débat va durer. Cela doit sauter aux yeux après le spectacle qu'a donné le président du Conseil privé (M. Macdonald), hier soir.

• (12.10 p.m.)

Si la performance du président du Conseil privé (M. Macdonald) hier soir à la télévision représente l'attitude des vis-à-vis, je dois avouer que je suis très inquiet pour l'avenir et me demande si nous pourrions jamais en arriver à un compromis et à une entente raisonnable. Son comportement, ses propositions et leurs répercussions ne font honneur ni au